

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA CHORALE "LE BOIS DE SAINT JEAN"

LE 23 novembre 2019

I - RAPPORT MORAL : La Présidente Dominique Dautrey

Je vous remercie tous d'être présents pour ce moment important de la vie de notre association. Cette Assemblée générale clôture officiellement l'exercice 2018/2019.

A l'ordre du jour, le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier, ensuite Georges nous fera un point sur le RGPD, nous procéderons au renouvellement des membres du tiers sortant et au vote de la prochaine cotisation, puis Stéphane nous présentera les projets et nous laisserons la parole à ceux qui souhaitent s'exprimer et aux invités qui nous ont fait le plaisir de se joindre à nous.

Monsieur le Maire vous prie d'excuser son absence, il est représenté par Madame Martine Bouchardy, maire adjointe et déléguée à la culture. Madame Bénédicte Férotin, vice-présidente du Conseil Départemental en charge du patrimoine culturel vous prie également de l'excuser. L'Office Municipal de la Culture est représenté par Gérard Jean, son président.

Nous remercions tout d'abord la Mairie de Gap qui met gratuitement à notre disposition cette salle afin d'y tenir notre AG mais aussi la chapelle de la Providence tous les mardis soirs et nous attribue une subvention municipale substantielle qui nous permet de fonctionner sans souci.

Merci à notre chef Stéphane qui chaque mardi soir nous transmet son inépuisable énergie et nous permet de chanter ensemble. Merci à Serge notre pianiste qui facilite largement nos apprentissages.

Merci aussi à tous les membres du bureau et du CA qui œuvrent à la bonne marche de l'association.

Et merci à tous les choristes qui font de notre chorale ce lieu si particulier où nous aimons nous retrouver pour chanter mais aussi pour partager, échanger et rire. La convivialité est une valeur forte de notre chorale et elle est attractive, 6 nouveaux choristes nous ont rejoints en ce début d'année et il reste encore 5 personnes sur liste d'attente.

Après un début d'année assez chargé avec l'accueil de la chorale d'Ililanga et plusieurs concerts partagés jusqu'en fin d'hiver, nous avons connu un printemps plus calme jusqu'à notre concert de fin d'année à la Bâtie-Neuve et ceux de la fête de la musique à Gap et de la Saint-Jean à Pelleautier.

Mais ce calme relatif cachait en fait un bouillonnement intérieur car nous étions occupés à faire germer un projet d'envergure, un nouveau spectacle au Quattro. Ce projet prend forme et va nous dynamiser pour les deux futures années. Mais je laisserai à Stéphane le soin de nous en dire plus.

Ce projet va nous demander à tous un investissement important mais c'est avec enthousiasme que nous nous lançons dans cette nouvelle aventure et nous savons déjà que les efforts consentis seront récompensés par l'aboutissement de cette création commune. Soyez tous remerciés de la ferveur que vous mettrez dans la concrétisation de ce projet.

Je voudrais maintenant dire combien il a été appréciable pour le nouveau bureau d'être épaulé par les membres du bureau précédent. Cela nous a permis de travailler dans une continuité parfaite et je l'espère pour le bien être de tous. J'adresse tous nos remerciements à Colette, Marc, Myriam, Françoise, Marie-Christine et Marie Paule pour leur accompagnement bienveillant.

Je voudrais aussi renouveler nos remerciements à Renée et Mumu pour leur long et patient investissement dans la gestion des partitions et remercier Christine qui a bien voulu reprendre le flambeau. Je vous propose de les applaudir.

Je laisse maintenant la parole à Viviane pour le rapport d'activités, à Georges pour le rapport financier, puis à Stéphane et à nos invités.

II - RAPPORT D'ACTIVITES : La Secrétaire Viviane LECOYER

1°) Evolution des inscriptions : 94 choristes en 2018 - 2019, les pupitres se répartissent ainsi :

- 35 Soprani
- 34 Alti
- 13 Basses
- 12 Ténors

Auxquels on ajoute le chef, Stéphane, Serge le pianiste et Muriel notre gardienne des partitions et notre plus fidèle supportrice.

Environ 70 à 80 personnes sont présentes régulièrement aux répétitions et différentes manifestations.

2°) Fréquence des réunions :

La période s'étend du 1^{er} Septembre 2018 au 31 Août 2019.

4 réunions de C.A. et 3 réunions de bureau se sont tenues durant l'année, ce qui est conforme aux statuts de l'association qui prévoient 3 réunions de chaque par année.

3°) Rappel des concerts et manifestations au cours de l'année 2018 - 2019 :

La chorale a repris ses activités le Mardi 04 Septembre 2018.

- Le Samedi 22 et Dimanche 23 Septembre, a eu lieu un Week-end Chantant, 70 participants ont pu chanter, dirigés par Emmanuel PATERNE. Week-end organisé par l'association gapençaise Chœur au Sud, dont le président est Stéphane ROUX. Nous avons pu apprendre trois chants. Tous ces choristes se sont retrouvés dans la salle de l'Impro.

Week-end chantant, participants enchantés.

- Le Samedi 6 et Dimanche 7 Octobre 2018, nous avons reçu le chœur Ililanga de St Cyr sur Mer ;

Ce fut un franc succès grâce à tous les choristes qui se sont portés volontaires pour préparer la salle, à l'IMPRO, qui ont cuisiné pour deux jours, du sucré et du salé, ceux qui ont animé les repas, préparé les jeux, etc..

Les deux chorales ont chanté à la chapelle des Pénitents.

- Le 17 Novembre 2018, a eu lieu notre ASSEMBLEE GENERALE, à la salle de Charance, suivi d'un verre.
- Le Samedi 1^{er} Décembre 2018, nous étions à l'Eglise de St Roch à Gap, et nous avons chanté au profit du Secours populaire Français. Ce concert était partagé avec **POLYCHR'HOM**.
- Le 22 Janvier, nous avons eu notre répétition à la Salle Diocésaine. Puis, nous sommes passés aux choses sérieuses, puisqu'il y a eu dégustation de la Galette des Rois. Galette à la frangipane, brioche, cidre, jus de fruit, etc....
- Les 26 et 27 Janvier 2019, Week-end à Ceillac.
- Le Dimanche 10 Février 2019, Après-midi chantant et chanté. Concert qui restera dans nos mémoires, car pour la 1^{ère} fois en 40 ans, la chorale a chanté sans chef. En effet, Stéphane était malade et cloué au lit. Ce concert a eu lieu au Quattro, était organisé par l'OMC et le Conservatoire de la ville de Gap. Nous avons partagé l'affiche avec l'Ensemble de Percussions du CRD, un Quatuor de Saxophones, ADEL, PIANISSIMO, l'Ensemble des Cuivres du CRD. Nous avons été dirigés par Serge, et avons très bien chanté.....
- Dimanche 24 Février, à la salle des Fêtes de Tallard, l'Accordéon Club Gapençais et la Chorale le Bois de St Jean ont partagé un concert.
- Le Vendredi 7 juin 2019, nous avons chanté en l'Eglise de Notre Dame de Consolation à la Bâtie Neuve.
- Le Vendredi 21 juin, nous participions comme chaque année à la fête de la Musique à La Chapelle des Pénitents.
- Le Samedi 22 juin, c'est devenu une tradition, nous avons participé à la fête de la Saint Jean à Pelleautier, invités par l'association « sports loisirs culture ». Après un concert

dans l'Eglise, nous avons partagé le repas avec les habitants du village et assisté à l'allumage du feu de la St Jean.

- Enfin, nous avons terminé cette belle année par une dernière répétition, le 2 Juillet. JC BAUDOIN a eu la gentillesse de nous accueillir chez lui. Nous avons enchainé pleins de chansons à la grande joie de tous les choristes, puis nous avons partagé un pique-nique.

Ce rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

III - RAPPORT FINANCIER DE LA CHORALE LE BOIS DE SAINT JEAN POUR L'EXERCICE DU 01/09/2018 AU 31/08/2019: Le trésorier Georges ARCHER

1°) Compte de résultat exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Nous avons commencé cet exercice avec des dépenses importantes pour recevoir la chorale « Ililanga ». Le coût de revient a été d'environ 1500 euros. Cette dépense était nécessaire, bien sûr, mais elle n'est pas habituelle, et elle a bien entamé dès le début de l'exercice notre budget de fonctionnement. Par rapport à une année normale, on pouvait considérer que l'on terminerait l'exercice avec un déficit de 1500 euros.

Le reste de la saison a eu quelques bonnes nouvelles en termes financiers. En effet des concerts opportunistes et rémunérateurs sont venus rajouter un peu d'argent dans notre caisse, concert avec l'accordéon club 440 euros, concert à la Bâtie-Neuve 600 euros.

J'ai la grande satisfaction de vous annoncer que notre déficit pour l'exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019 n'est que de 49 euros sur environ 8000 euros de fonctionnement.

Voici quelques chiffres significatifs du compte de résultat côté recettes :

- gain sur les concerts : 2073 euros
- subvention ville de Gap : 1800 euros
- Cotisations : 4177

Voici quelques chiffres significatifs du compte de résultat côté dépenses :

- Location de salle : 1071 euros
- Rémunérations intermédiaires : 3710 euros
- Réceptions : 2125 euros
- Documentation : 619 euros

A la clôture de l'exercice, la chorale dispose de la somme de 9216 euros à la banque. Avec ce fonds de roulement, nous pourrons sereinement faire face aux premières dépenses pour l'organisation du concert prévu au Quattro en 2021.

2°) Budget prévisionnel exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Le budget que je présente est la somme de deux parties, la partie fonctionnement général, et la partie projet exceptionnel « Week-end chantant à Gap ». Le montant de ce budget est de 13400 euros, la subvention demandée à la mairie de Gap est de 5400 euros, la subvention demandée au Département est de 1000 euros.

- **Partie fonctionnement général**

J'ai pris comme référence le compte de résultat de l'exercice écoulé, minoré des éléments exceptionnels, chorale « Ililanga », concert avec l'accordéon club, concert Le Bâtie-Neuve. J'obtiens un fonctionnement général de 6300 euros avec une demande de subvention à la mairie de Gap 1800 euros.

- **Partie projet « Week-end chantant à Gap »**

Je me suis appuyé sur l'expérience de « Chœur au sud » pour chiffrer le week-end chantant, les données financières m'ont été données par la trésorière de « Chœur au sud » Véronique. J'obtiens un coût estimé à 7100 euros. La demande de subvention à la mairie de Gap est de 3600 euros. La demande de subvention au Département est de 1000 euros.

- **Remarques**

Quand j'ai fait la demande de subvention à la ville de Gap, je ne savais pas que l'on pouvait faire aussi une demande de subvention au département. Donc dans le dossier remis à la direction des finances de la ville de Gap fin septembre, il n'y a pas de montant déclaré dans la case « dotation département des Hautes-Alpes ». Quand j'ai reçu, début octobre, le courrier du département pour faire une demande de subvention, j'ai retravaillé la partie projet exceptionnel « Week-end chantant à Gap » pour inclure la demande de subvention département des Hautes-Alpes. Donc le budget prévisionnel proposé de l'Assemblée Générale est un peu différent du budget prévisionnel de la demande de subvention à la ville de Gap. Le compte rendu de l'AG incluant le rapport financier sera envoyé à la Direction des finances de la ville de Gap avec une note explicative.

3°) Tableaux compte de résultat et budget prévisionnel

Compte de résultat période 01/09/2018 au 31/08/2019

Charges				Produits			
Charges directes				Ressources directes			
		Code	Montants			Code	Montants
60 - Achats	Total 60		75	70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services		700	2073
	Achats matières et fournitures	601	75	73 - Dotations et produits de tarification		730	
	Autres fournitures	602					
61 - Services extérieurs	Total 61		1855	74 - Subventions d'exploitation	Total 74		1800
	Locations	611	1071		Etat	7401	
	Entretien et réparation	612			Région(s)	7402	
	Assurance	613	166		Département(s)	7403	
	Documentation	614	619		Intercommunalité(s), EPCI	7404	
62 - Autres services extérieurs	Total 62		6074		Commune de Gap	7405	1800
	Rémunérations intermédiaires et honoraires	621	3710		Organismes sociaux (Ca, etc.)	7406	
	Publicité, publications	622	176		Fonds européens	7407	
	Déplacements, missions	623	2125		L'Agence de services et de paiement (ex CHASEA)	7408	
	Services bancaires, autres	624	61		Autres établissements publics	7409	
63 - Impôts et taxes	Total 63			Aides privées	7410		
	Impôts et taxes sur rémunération	631		Total 75		4177	
	Autres impôts et taxes	632		75 - Autres produits de gestion courante			
64 - Charges de personnel	Total 64			76 - Produits financiers			
	Rémunération des personnels	641		77 - Produits exceptionnels			
	Charges sociales	642		78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
	Autres charges de personnel	643					
65 - Autre charges de gestion courante	Total 65		95				
	SACEM	651	95				
66 - Charges financières		660					
67 - Charges exceptionnelles		670					
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		680					
69 - Impôts sur les bénéfices (IS), participation des salariés		690					
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources propres affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges			8099	Total des produits			8050
Déficit			49	Excédent (bénéfice)			
Contributions volontaires							
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	Secours en nature	860		87 - Contributions volontaires en nature	Bénévolat	870	
	Mise à disposition gratuite de biens et services	861			Prestations en nature	871	
	Prestations	862			Dons en nature	875	
	Personnel bénévole	864			Total 87		
	Total 86						

Budget prévisionnel période 01/09/2019 au 31/08/2020

Charges				Produits			
Charges directes				Ressources directes			
	Code	Montants		Code	Montants		
60 - Achats	Total 60		230	70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services		700	800
	Achats matières et fournitures	601	230	73 - Dotations et produits de tarification		730	
	Autres fournitures	602					
61 - Services extérieurs	Total 61		2658	74 - Subventions d'exploitation	Total 74		6400
	Locations	611	1498		Etat	7401	
	Entretien et réparation	612			Région(s)	7402	
	Assurance	613	200		Département des Hautes-Alpes	7403	1000
	Documentation	614	1058		Intercommunauté(s), EPCI	7404	
62 - Autres services extérieurs	Total 62		8328		Commune de Gap	7405	5400
	Rémunérations intermédiaires et honoraires	621	6088		Organismes sociaux (Caf, etc.)	7406	
	Publicité, publications	622	180		Fonds européens	7407	
	Déplacements, missions	623	2000		L'agence de services et de paiement (ex CHAUSA)	7408	
	Services bancaires, autres	624	60		Autres établissements publics	7409	
63 - Impôts et taxes	Total 63			Aides privées	7410		
	Impôts et taxes sur rémunération	631		Total 75		4200	
	Autres impôts et taxes	632		75 - Autres produits de gestion courante		751	4200
64 - Charges de personnel	Total 64			76 - Produits financiers			
	Rémunération des personnels	641		77 - Produits exceptionnels			
	Charges sociales	642		78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
	Autres charges de personnel	643		79 - Transfert de charges			
65 - Autre charges de gestion courante	Total 65		200				
	SACEM	651	200				
66 - Charges financières							
		660					
67 - Charges exceptionnelles							
		670					
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées							
		680					
69 - Impôts sur les bénéfices (IS), participation des salariés							
		690					
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources propres affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges			11400	Total des produits			11400
Déficit				Excédent (bénéfice)			
Contributions volontaires							
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	Secours en nature			87 - Contributions volontaires en nature	Bénévolat		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	860				870	1250
	Prestations	862	750		Prestations en nature	871	750
	Personnel bénévole	864	1250		Dons en nature	875	
	Total 86		2000		Total 87		2000

Ce rapport est mis aux voix ,il est voté à l'unanimité.

IV - PRÉSENTATION RGPD À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019-2020 DE LA CHORALE LE BOIS DE SAINT-JEAN: Le trésorier Georges Archer

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est un texte de loi européen adopté en avril 2016 qui porte sur la protection des données à caractère personnel. La loi française Informatique et Liberté, de 1978, a été modifiée pour intégrer le RGPD. Elle est rentrée en application depuis le 25 mai 2018 et s'adresse à toutes les structures (sociétés, associations, administrations, ...) qui collectent et/ou exploitent les données à caractère personnel d'une personne physique.

Les données personnelles: ce sont toutes les informations qui qualifient directement ou indirectement une personne physique (ex. nom, n° d'immatriculation, n° téléphone, photographie, date de naissance, commune de résidence, empreinte digitale ...)

Pour notre association, la mise en conformité avec la loi est de faire « un registre des activités de traitement des données personnelles ». Ce registre fait la liste des données personnelles que l'association collecte pour son fonctionnement et décrit les traitements qui sont appliqués. Ce registre a été créé durant l'année écoulée, il est sur le site de la chorale à la rubrique « Administratif », au nom de « Loi informatique et liberté (RGPD) », et il est consultable par tous les choristes de l'association. Il sera mis à jour tous les ans.

V - RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT

La secrétaire donne lecture des membres sortants :

Marc BENOIT, Marie Christine BELLON, Gérard BENHAMOU, Colette BOREL, Jean Pierre SOULAGE.

Après sondage auprès de ces personnes, Jean-Pierre SOULAGE ne souhaite pas se représenter.

Philippe PARISOT est candidat.

Il est élu à l'unanimité.

1er TIERS RENOUELEMENT POUR L'ANNÉE 2022-2023

Marc BENOIT

Marie Christine BELLON

Gérard BENHAMOU

Colette BOREL

Philippe PARISOT

2ème TIERS RENOUVELABLE POUR 2020-2021

Françoise BRUTHIAUX

Élisabeth BURLE

Dominique DAUTREY

Viviane LECOYER

Pascale ROUSSEAU

3ème TIERS RENOUVELABLE POUR 2021-2022

Georges ARCHER

Gisèle BERÇOT

Michèle FAURE

Christine FERRÉ

Philippe RODRIGUEZ

Vote du montant de la cotisation

Comme il a été décidé il y a deux ans, la cotisation augmente de façon linéaire et sans surprise de un euro par an, ce qui fait pour cette année 2019/ 2020 un montant de 46 euros.

Question concernant la rémunération du pianiste, le coût de la prestation de Serge Durant n'a pas augmenté. Il s'agit d'un service et c'est au pianiste de proposer un tarif pour sa prestation.

Montant de la cotisation 2019/2020 : 46 euros adopté à la majorité.

V- INTERVENTIONS

Martine BOUCHARDY, maire adjointe, déléguée à la culture :

Elle exprime sa satisfaction à constater que le bon esprit existant dans la chorale est perpétué par la nouvelle équipe.

Nous assure de son accueil très favorable à notre projet de création de spectacle.

Elle nous informe que depuis septembre, une directrice de la culture, Madame Pifaretti est nommée au sein de la mairie et, est à notre écoute pour nos questions techniques et logistiques.

Gérard JEAN, Vice- président de l'OMC :

Il revient sur l'absence de notre chef malade lors du concert partagé avec les chorales de Gap, au Quatro, et précise que pour l'année à venir, précaution est prise de s'assurer la présence de deux chefs de chœurs.

Il nous assure de son accompagnement dans notre projet de spectacle et nous propose une aide financière pour la location de la salle.

VI - PROJETS: Stéphane ROUX

Stéphane ROUX, chef de chœur :

1 Week-end chantant: l'objectif de ces journées est d'apporter une touche de professionnalisme en s'appuyant sur les compétences d'Emmanuel Paterne (qui nous propose régulièrement des harmonisations) qui nous apprendra trois ou quatre titres inclus dans notre spectacle et qui complètera quelques points techniques sur des chants travaillés avec Stéphane .

La date de ce week-end est en attente et dépend des disponibilités d'E Paterne.

2 Echéances du spectacle: une première réflexion sur les titres choisis est actuellement en cours avec l'idée de proposer un travail qualitatif qui prend en compte l'expérience de notre précédent concert.

Pour ce spectacle il s'agit de rendre hommage aux grands disparus de la chanson française, et en choisissant des titres connus que le public apprécie, avec comme enjeu de taille de remplir la salle du Quatro.

La date du 13 mars 2021 est proposée car un temps long de préparation est nécessaire.

Cette année la chorale ne chantera pas trop à l'extérieur et se concentrera sur les rendez-vous traditionnels afin de ne pas se priver d'un temps précieux pour la préparation du spectacle et afin de ne pas dévoiler les chants choisis.

**Nous étudierons toute proposition ponctuelle.

Stéphane remercie les choristes pour leur implication dans ce nouveau projet et rappelle la nécessité d'être très régulièrement présent lors des répétitions.

** Week end de neige à Ceillac le 25 et 26 janvier 2020

** La présidente a fait un courrier pour une demande de participation au festival « Quartiers d'été » à Laragne, demande qui qu est en attente de réponse.

** Proposition de Babeth Burle: chanter pour les EHPAD afin de nous entraîner.

** Proposition de Samuel: se produire à Saint Laurent du Cros.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13 h 30. Le CA s'est réuni le samedi 23 novembre après l'AG pour élire son bureau et déterminer les responsabilités de chacun.

La présidente

La secrétaire

**CHORALE "LE BOIS DE SAINT JEAN"
GAP**

**COMPOSITION DU BUREAU
ANNÉE 2019-2020
Élu à l'unanimité le 23 novembre 2019**

CHEF DE CHOEUR	Stéphane ROUX 67 Avenue de Provence 05000 GAP	☎06 22 94 70 67
PRÉSIDENTE	DAUTREY Dominique Les Girons 05000 RAMBAUD	☎04 92 53 83 83
VICE-PRÉSIDENTS	Colette BOREL-BENHAMOU 24 Chemin de Hauteville 05000 GAP	☎04 92 51 62 62
	Marc BENOIT 22 Chemin des Hauts de Valbonne GAP	☎04 92 53 79 52
SECRÉTAIRE	LECOYER Viviane Chemin du soleil levant 05000 GAP	☎06 8850 56 21
SECRÉTAIRE ADJOINTE	FAURE Michèle 12 Rue Mozart 05000 GAP	☎ 07 86 54 44 20
TRÉSORIER	ARCHER Georges 2 Rue de Camargue 05000 GAP	☎ 04 92 51 77 66
TRÉSORIÈRE ADJOINTE	BELLON Marie Christine 11 Rue Messidor 05000 GAP	☎04 92 53 30 02

